

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 21 octobre 2021

Présents :

Enseignantes : Mme FERFAR, Mme D'ARAUJO, Mme MASSARELLI, Mme ROUSSELLE, Mme SEVIN, Mme VINCENT, Madame DAOUDI

Parents élus : Liste API : Mme CASSERAT, M.MOREAU, Mme LABBE, Mme LOPEZ,
Liste RATNAYAKE : M RATNAYAKE, Mme NDIAYE, Madame LAMBERT (suppléante)

Représentant mairie de Colomiers : Mme BOUBIDI

Directrice ALAE : Mme DUCHEMIN

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme MARROU (excusée)

OUVERTURE DE SEANCE : 17:30

1/Présentation des membres du nouveau conseil d'école, bilan des élections des représentants des parents d'élèves et nouvelles modalités de vote pour 2021.

Règlement du conseil d'école : Constitué pour une année, il siège valablement jusqu'à renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il vote le règlement intérieur de l'école, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école.

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves : La participation des votants est de 34,73%. 91 votants, 18 bulletins blancs ou nuls, 73 suffrages exprimés.

A l'issue du vote 4 sièges ont été remportés par la fédération locale API et 2 sièges par la liste indépendante D. Ratnayake.

Le vote a été effectué par pli porté uniquement.

La participation est très faible. Il faudra renouveler l'intervention des listes dans les classes lors de la réunion de rentrée. Le nombre de bulletin nul est conséquent. L'an prochain il faudra prévoir une enveloppe supplémentaire avec mention « signature ».

2/ Vie scolaire :

- Les effectifs : 147 élèves répartis en 6 classes de la façon suivante : 2 classes de PS de 24 élèves
2 classes de MS : 22 et 23 élèves
2 classes de GS de 26 et 28 élèves

Les effectifs sont sables sur le papier. Cependant, les dérogations et les inscriptions de l'été ont aidé à atteindre cet effectif. La campagne d'effectifs pour l'année prochaine est en cours. Une éventuelle fermeture inquiète l'ensemble de l'équipe enseignante. Cela entrainera des classes plus chargées or, l'école accueille de plus en plus de familles et d'enfants avec des besoins d'accompagnement. Les enseignantes ont rédigé un courrier en ce sens à destination de Mme Marrou, IEN.

Concernant les effectifs, la directrice et les enseignantes souhaiteraient connaître exactement les projets de la mairie sur l'avenir de l'école/ en lien avec le projet de restructuration.

Nous avons l'impression que le projet de la mairie est de diminuer sensiblement les effectifs du groupe scolaire avec pour objectif de fermer des classes (rappelons que la restructuration du groupe a été conditionnée à la suppression des préfas). Nous souhaiterions une clarification de la situation par la Mairie.

REPONSE : pas de chiffres disponibles. Dans les zones FLEX, durant la campagne d'effectifs, les familles reçoivent un courrier pour choisir leur affectation. A ce jour, aucune famille concernée n'a refusé l'affectation

à HB.

Les parents d'élèves souhaiteraient une réunion avec tous les acteurs concernés pour avoir une vision d'ensemble des projets liés au groupe scolaire. Ainsi qu'une mise à jour de la carte avec zones flex sur le site de la Mairie (ce qui devait être fait le 3 juin).

– Organisation des classes et ATSEMS : 2 classes par niveau. 1 ATSEM par classe en PS et MS et 1 ATSEM pour les deux classes de GS.

Les ATSEMS de l'école ne sont pas affectées à une classe mais à l'école. Elles commencent l'année sur une classe et changent au cours de l'année scolaire. Les choix sont faits en concertation entre les ATSEMS et les enseignantes. Cette organisation est choisie par l'école en considérant que les élèves de grande section sont plus autonomes. Néanmoins, elle est choisie par défaut. En cas d'absence d'1 ATSEM (absence de 5 jours ou moins) ou dans le cadre de leurs formations, les ATSEMS ne sont pas remplacées. Ce sont alors 4 ATSEMS qui sont disponibles pour 6 classes. Ces cas mettent à mal toute l'organisation de l'école. Depuis la rentrée de septembre il y a eu 34 demi-journées d'absence pour diverses raisons (maladie, formation) 15 n'ont pas été remplacées.

Les parents élus de l'API ont été reçus par la mairie à deux reprises pour évoquer la question du remplacement des ATSEMS. A ce jour, la mairie n'envisage pas de modifier son fonctionnement. Les parents d'élèves seront associés à la révision de la Charte des ATSEMS.

– Effectifs et organisation ALAE :

Equipe quasiment identique à l'an passé (sauf une arrivée). Idem pour les ATSEMS .

Les animateurs ont choisi leur positionnement dans les classes.

Réflexion à ce jour sur le choix ou non de modifier cette organisation en milieu d'année.

Effectifs au 2 septembre : 123 à 128 enfants sur le temps du midi.

Gros absentéisme chez les enfants avec environ 15 enfants absents par jour du fait des maladies et organisations fluctuantes des familles.

ALAE soir : 80 à 90 enfants (similaire à l'an passé mais bien moindre que les années précédentes)

8 animatrices (avec ATSEM le midi) et les 2 ATSEM des petits le soir.

ALAE matin, une 20aine (en baisse)

ALAE mercredi : 30 environ (en baisse également) Cabirol entre 20 et 30

– Présentation de l'équipe de circonscription et du RASED :

Mme MARROU inspectrice de l'éducation nationale

Mme FLAVIER, Mme JEAN, M.DELBERT conseillers pédagogiques

Mme MAIGNE-CHENU : référente de scolarité.

Mme CALIXTRO DE ABREU: psychologue Education Nationale

Mme BARITAUD-maîtresse G : chargée de l'aide spécialisée à dominante rééducative. Elle travaille sur la prévention et le repérage des difficultés de comportement. Elle va intervenir en priorité auprès des élèves de grande section.

Mme DUPOUY-maîtresse.E : chargée de l'aide spécialisée à dominante pédagogique.

– A.P.C : activités pédagogiques complémentaires 2020-2021 :

Les APC ont lieu les lundis et mardis de 11h30 à 12h10 pour les MS et GS. Les MS participant aux APC mangent au 2ème service.

APC Grande Section

En période 1 (septembre et octobre), chaque enfant a pu bénéficier de 3 séances d'APC

– Appropriation de la classe

– langage : mise en chronologie d'image et exploitation à l'oral

– jeu pour apprendre à obtenir une information et l'exploiter en lien avec les mathématiques)

En période 2 (novembre/décembre), séances de remédiation pour des enfants identifiés avec des besoins autour de la lecture des lettres et/ou écriture et graphisme et/ou les nombres et leur utilisation.

Puis une séance pour tous en petit groupe autour des personnages des albums de sorcières : tris,

catégorisations, caractéristiques communes... et pour ceux qui en ont besoin un groupe de remédiation en

langage et vocabulaire.

APC Moyenne Section

En Période 1 et 2 : Les APC ont été proposés aux élèves en difficulté

Compétences travaillées :

- Pratiquer divers usages du langage oral, être plus à l'aise pour s'exprimer
- Reconnaître son prénom, son initiale et quelques lettres
- Manipuler les petits nombres de 1 à 3 ou 4

- Projets pédagogiques et sorties prévues :

En lien avec l'axe 3 du projet d'école : Créer et partager une culture commune

En 1ère période les classes de moyenne section ont pu assister à un spectacle à l'école.

Pour les moyens : « Il était une fois la forêt » de la compagnie planète mômes.

En période 2 pour les petits : « Hiskiwiwi au pays des comptines » Deux conteuses qui racontent une histoire agrémentée de chansons, dont des classiques de la petite enfance.

Les spectacles ont été offerts par la coopérative scolaire.

La séance de cinéma offerte par la coopérative scolaire à Noël à tous les enfants de l'école est pour le moment maintenue. Les classes assisteront à la séance le jeudi 16 décembre.

Tous les élèves ont déjà commencé à travailler sur l'exposition de Noël. Cette année nous avons retenu comme thème : voyage en Asie.

Si la situation sanitaire le permet les enseignantes proposeront un vernissage organisé par niveau durant la semaine précédant les vacances de Noël.

En lien avec l'axe 2 du projet d'école : Compréhension et respect du rôle de chacun

Le trombinoscope : cette année chaque classe fait son trombinoscope adapté selon le niveau. Le projet d'école va arriver à son terme. Les enseignantes commencent à avoir du recul sur certaines actions et n'hésitent pas à tenter de nouvelles modalités afin de préparer le bilan et la réécriture mais surtout pour proposer des choses qui ont du sens pour les élèves.

Piscine pour les GS : Cette année les séances de piscine pour les GS répondent à un nouveau projet national de lutte contre la noyade. Comme expliqué en juin lors du CE, le cycle piscine sera dorénavant appelé CLASSE BLEUE.

La grande section a aujourd'hui des objectifs écrits à atteindre définis par 3 compétences/paliers constituant "L'aisance aquatique" :

- Palier 1 : entrer dans l'eau seul ; se déplacer en immersion totale ; sortir seul de l'eau

Palier 2 : sauter ou chuter dans l'eau ; se laisser remonter aligné à la surface ; flotter de différentes façons ; regagner le bord et sortir seul de l'eau ;

Palier 3 : entrer seul dans l'eau par la tête ; remonter aligné à la surface ; parcourir 10 m position ventrale tête immergée ; se retourner et flotter sur le dos bassin en surface ; regagner le bord et sortir de l'eau

Les enfants iront à la piscine 8 fois sur les semaines du 20 et du 27 juin, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils seront encadrés par des MNS de l'espace nautique (2 par classe) ainsi que par l'enseignante de la classe. La présence de parents agréés pour mener à bien ce projet est indispensable (sans parents agréés, les séances pourraient être annulées). Les parents des élèves GS ont été informés du projet lors des réunions de rentrée. Mais tous les parents qui le souhaitent peuvent passer l'agrément.

Les sessions d'agrément sont organisées par l'équipe de circonscription à l'espace nautique. (Les dates seront communiquées dès leur connaissance). L'agrément lorsqu'il est passé l'est pour la scolarité de votre enfant. Les parents non agréés sont également les bienvenus pour aider au déshabillage et au rhabillage.

Le projet piscine sera réécrit cette année donc nous ne pouvons pas vous donner le contenu exact des

séances mais nous veillerons à le communiquer aux parents volontaires agréés avant le début des vacances (cela donnera probablement lieu à une réunion spécifique à l'école).

Il y a deux classes de grande section sur l'école et nous irons sur le même créneau, le matin de 9h à 9h40 (de même que deux autres classes d'une autre école).

- Projets ALAE :

Projet Voyage mers et océans

P1 : Pirates

P2 : les Iles

avec un événement festif le jeudi d'avant les vacances

Participation à la semaine du goût (fleur alimentaire chez les GS, Kim goût pour les MS ...)

Semaine des droits de l'enfant

P3 : Carnaval chinois

P4/5 : fête de la musique,

Projet autour de 0 déchet tout au long de l'année avec une forme d'éducation à l'environnement.

Les projets peuvent être adaptés par chaque animateur.

PEDT en révision l'an prochain.

Appel à projet cette année avec demande sophrologie en PS avec la même intervenante (à proposer aux MS et GS ensuite). Breakdance pour les GS et projet cirque pour les MS avec des intervenants.

3/ Santé :

Protocole COVID

- Temps scolaire : Le ministère de l'éducation nationale a mis en place 4 niveaux d'activation du protocole selon la situation sanitaire locale. Après avoir commencé l'année au niveau 2, nous sommes désormais au niveau 1. Le changement le plus important pour la maternelle concerne le brassage qui est désormais à nouveau possible. Pour le moment, le choix a été fait de brasser uniquement les PS et MS dans la cour de récréation.
- Temps ALAE : Pour le moment pas de modification. Les groupes de niveaux ont été maintenus. Un assouplissement est toutefois possible en cas de projet particulier ou d'absence. En période 2, les décisions seront prises en fonction des informations sanitaires.

Tests salivaires : La campagne de tests salivaires est prévue jusqu'à la fin décembre 2021. Les familles sont libres d'accepter ou non le test. Les tests prévus le 14 octobre n'ont finalement pas eu lieu suite à un contre-temps.

4/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est élaboré à partir du règlement type départemental.

Il reste inchangé pour l'année 2021-2022.

Le règlement intérieur sera distribué aux familles afin que ces dernières puissent en prendre connaissance et le signer.

Vote : POUR / UNANIMITE (14)

5/ Sécurité

Tous les exercices de sécurité (incendie et PPMS) sont réalisés de façon conjointe entre l'école maternelle et l'élémentaire.

Le premier exercice incendie s'est déroulé le jeudi 16 septembre en présence de parents élus et du personnel mairie.

L'évacuation s'est bien déroulée et le comptage a pu être effectué sans difficulté.

Le PPMS intrusion a été réalisé le 23 septembre, répondant ainsi aux demandes de l'institution. L'exercice s'est déroulé sous forme de jeu : il s'agit de faire le jeu de la tortue et de rester silencieux. Les enfants ont bien réussi l'exercice, même les petites sections. Les consignes de sécurité, à savoir, se rendre dans la salle de confinement dans les plus brefs délais et fermer les portes à clés ont été respectées.

Deux autres exercices, un incendie et un PPMS seront réalisés plus tard dans l'année scolaire.

Sécurité aux abords de l'école : Depuis la rentrée, nous avons été confrontées à plusieurs reprises à des parents venant observer ou filmer les enfants pendant le temps de récréation. Il n'est pas autorisé de filmer les enfants sans accord préalable des responsables légaux, conformément au respect du droit à l'image. Cette précision est également inscrite dans le règlement intérieur de l'école. Le plan vigipirate étant actif tout comportement ou objet suspect doit être signalé. Dans ces cas-là, la directrice appelle le 17 et réalise un fait établissement auprès des services du rectorat. Un rappel sera fait auprès de l'ensemble des familles.

Afin de protéger les enfants et de poursuivre nos missions en toute sécurité, la directrice et les enseignantes demandent à la municipalité la pause de brise-vues.

REPONSE : Le département patrimoine ne souhaite pas installer les brise-vues car la prise au vent est trop forte et l'investissement non prévu. Cela relève de la demande d'investissement (programmée en juin). Madame Boubidi va faire malgré tout remonter la demande car il s'agit d'un élément de sécurité.

Capteurs de CO2 : des capteurs vont être installés dans les écoles de la commune (300 commandés/100 arrivés). Le groupe scolaire est prioritaire pour l'installation (pas de date à communiquer). Lecture visuelle et facile (y compris pour les enfants)

Retour de la Mairie sur la Circulation aux abords de l'école / Etude de Toulouse métropole avec 3 solutions/propositions :

1 : école/trottoir sur 1,5m/stationnement en bataille, piste cyclable avec circulation alternée sur voie partagée et chicanes, trottoir

2 : école/trottoir, piste cyclable dans les 2 sens, circulation deux voies, stationnement en créneau

3 : école/trottoir, piste cyclable dans les deux sens, stationnement en créneau, voie à sens unique et stationnement en créneau

Les propositions seront présentées aux associations de parents d'élèves prochainement pour être ensuite proposées aux parents de l'école.

6/ Coopérative scolaire

Solde au 31/08/2021 lors du compte-rendu financier 2020-2021 : 1539.35 €

Dépenses	Crédits
- Spectacle MS : 250 €	- Dons : 286+245+307.5+250+320+210 =
- Matériel de classe MS : 24.95 €	1618.50 €
- Les Incorruptibles : 30 € (inscription) + 142.30 € (2 lots d'albums)	<u>TOTAL = 1618.50 €</u>
- Adhésion OCCE : 369.72 € (seul le chèque de 24.95 € a été retiré au 30/09/21)	
TOTAL : 816.97 €	

=> Solde actuel : 2340.88 €

En attente : facture de la sortie à la forêt de Bouconne de juin 2021 que nous n'avons jamais reçue (325 € - 125 participation Mairie = reste à payer 200 €).

Vente de gâteaux : 234euros (très satisfaisant)

Chèque à venir sur Terracycle et madeleines Bijou (76,90euros)

Pour comparaison :

Participation des familles en septembre 2020 : 1825 € pour 147 élèves soit 12.41 €/élève

Participation des familles en septembre 2021 : 1618.5 € pour 148 élèves soit 10.86 €/élève (baisse de 12,48%)

7/ Questions des parents élus

-Retour sur le protocole canicule : Le protocole canicule a été déclenché à deux reprises l'an passé. Il n'y a pas eu de gros épisodes de chaleur mais que va-t-il se passer si cela arrive (plus d'une semaine de canicule) ? Chaque classe a été dotée de ventilateurs et le groupe scolaire d'un petit congélateur avec des bouteilles d'eau. Les ventilateurs ne sont pas adaptés en classe car source de jeu pour les enfants et perturbation du travail (feuilles qui volent), ils semblent plus adaptés aux temps calme et de sieste pendant lesquels les ventilateurs peuvent être orientés vers les enfants sans gêne.

Le protocole mis en place actuellement ne suffira pas en cas de canicule longue. Une autre solution a t'elle été étudiée ?

REPONSE : il n'y a aucune autre mesure envisagée.

-mise en place d'un service minimum d'accueil : à reprogrammer sur le conseil d'école 2, Mme Boubidi étant attendu sur un autre conseil d'école.

Fin de séance : 19h48

*Présidente du conseil d'école
directrice
Hélène D'ARAUJO*

*Secrétaire de séance
Sylvie VINCENT*

*Parent élu API
Mme CASSERAT
LABBE*

*Parent élu liste indépendant
M. RATNAYAKE*

